

# Two-Toutes Infos



**N°18 le 26-04-22**

## Edito

Le plan de formation de circonscription va très prochainement débuter. Nous allons ainsi nous retrouver durant trois mercredis, suivant le calendrier qui vous est communiqué dans la présente Two-Toutes Infos, afin de travailler ensemble sur la thématique de l'enseignement des « grandeurs et mesures ». La dernière animation pédagogique, programmée le mercredi 16 novembre 2022, sera quant à elle consacrée à la question de la contribution des recherches en neurosciences aux champs de l'éducation et de la formation. Nous pouvons en effet bénéficier d'un report de la conférence initialement prévue en début d'année.

Nous espérons que ces temps de formation nous permettront de nous doter d'une culture professionnelle commune en intégrant les recommandations institutionnelles dans les pratiques pédagogiques actuelles afin de trouver ensemble des réponses aux difficultés que rencontrent certains de nos élèves.

J.M. HUC

## Vie professionnelle

### ○ Rappel : organisation des mercredis pédagogiques :

GROUPE A		
KAMERE	MARIOTTI	BAUDOUX
DESBROSSE ORCHIDEES LODS FONROBERT NOELL/MOUCHET TALON	FRANC LYS DUPONT FRANGIPANIERS LERICHE MERMOUD	BICHON MLF COSNIER
Lieux Animations Pédagogiques : Cycle 1 : Noël/Mouchet    Cycle 2 : Lods    Cycle 3 : Cosnier		

GROUPE B		
NORMANDIE	RIVIERE-SALEE	TUBAND
GERVOLINO COURTOT IRIS	BURCK LES ROSES ARSAPIN ŒILLETES GS HIBISCUS/TROUILLOT	RISBEC GS BOYER/CARLIER CHAMPMOREAU
<b>Lieux Animations Pédagogiques :</b> Cycle 1 : Champmoreau    Cycle 2 : Burck    Cycle 3 : Gervolino		



**Les directeurs d'écoles maternelles se joignent au groupe de cycle 1**  
**Les directeurs d'écoles élémentaires et de groupes scolaires se joignent au cycle 3**

	2/03	23/03	27/04	18/05	29/06	27/07	31/08	28/09	16/11	30/11
A	Conseil de cycles	Conseil de cycles	AP	CC	AP	CC	AP	CC	Conférence neurosciences	Conseil de cycles
B			CC	AP	CC	AP	CC	AP		

## Ecole inclusive

### ❖ Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (U.L.I.S.) à l'issue de l'école primaire ...

#### Le dispositif ULIS au collège

Au collège, les unités localisées pour l'inclusion scolaire accueillent des élèves reconnus en situation de handicap pour lesquels une poursuite de la scolarité en 6<sup>ème</sup> ordinaire ne peut être envisagée. A l'école primaire, ces élèves étaient majoritairement inscrits en CLIS 1, parfois en CM2.

Ces élèves en situation de handicap ont besoin de modalités de scolarisation plus souples et plus diversifiées sur le plan pédagogique. Ils peuvent donc bénéficier d'aménagement et d'adaptation concernant :

- L'emploi du temps ;
- Les supports des apprentissages;
- La durée de la scolarité ;
- Les dispenses d'enseignement ;
- Les évaluations et examens.

L'ULIS collège a pour ambition l'acquisition des connaissances et compétences du socle commun, de connaissances, de compétence et de culture pour les élèves qu'elle accompagne ainsi, conduisant le plus souvent à une qualification diplômante de niveau V : le certificat de formation générale (le C.F.G.). Parfois, il arrive que certains élèves inscrits en 3<sup>ème</sup> ULIS puissent être présentés au diplôme national du brevet (DNB), plus particulièrement à la série professionnelle (DNB pro).

#### Le dispositif ULIS en lycée professionnel

L'ULIS en lycée professionnel (LP) est organisée pour rendre accessibles aux élèves en situation de handicap les formations qui y sont dispensées.

L'enseignant spécialisé affecté sur le dispositif est nommé coordonnateur de l'ULIS avec pour missions principales :

- l'appui aux apprentissages généraux et professionnels ;
- le suivi du projet d'orientation ;
- le suivi des périodes de formation en milieu professionnel et le suivi des aménagements et adaptation ;
- l'accompagnement à l'insertion professionnelle.

En intégrant la voie professionnelle, les élèves préparent un diplôme professionnel (CAP ou Bac professionnel), sous statut scolaire en lycée professionnel.

### **L'attestation de compétences professionnelles**

L'obtention d'un diplôme n'étant pas toujours possible pour certains élèves en situation de handicap, le Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie atteste alors des **compétences acquises au regard des référentiels du diplôme préparé**.

### **L'insertion professionnelle**

Il est nécessaire d'organiser le suivi des jeunes en situation de handicap ayant fait le choix de l'insertion professionnelle et de les accompagner dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle.

L'association « Handijob », créée en 2010, est depuis 2018 un établissement spécialisé. Elle œuvre pour l'insertion socioprofessionnelle de jeunes en situation de handicap intellectuel. 80 bénéficiaires actuellement sont accompagnés par des animateurs, des moniteurs et des éducateurs spécialisés. Ce personnel est formé à l'insertion professionnelle en milieu ouvert et en milieu protégé.

### **La CCEP réservée à l'examen des propositions d'orientation en ULIS est fixée le 2 juin.**

Pour chacune des propositions d'orientation en 6<sup>ème</sup> ULIS, il est nécessaire de communiquer la saisine et le relevé de conclusions d'équipe éducative à la CCEP avant le **20 avril**.

Lors de la réunion de l'équipe éducative, les parents sont informés que le collège de secteur est privilégié (lorsqu'en son sein existe un dispositif ULIS) mais qu'ils peuvent formuler jusqu'à trois choix d'établissements en justifiant ces demandes.

Une fois la saisine et ce relevé de conclusions parvenus à la CCEP, les documents afférents à l'instruction du dossier (feuilleton scolaire, feuilleton social, certificat médical, renseignements complémentaires du DESI : sous format papier) seront transmis .... sans oublier le PSI déjà contractualisé pour la prise en compte de la situation de handicap.

Une évaluation précise des niveaux de maîtrise des compétences fondamentales est attendue afin d'éclairer la réflexion des membres de la commission.

JP Prou

➡ [L'attestation de compétences professionnelles](#)

## **L'Echo des écoles**

### **❖ Le projet Orchestre à l'école à Montravel- Le mot de la maitresse de CE2, Katharina**

#### **Place aux artistes !**

Un projet musical de grande envergure est en train de voir le jour au sein du groupe scolaire NOELL/MOUCHET

Durant 3 ans, les CE2 de Maîtresse Katharina auront l'opportunité de pratiquer chaque semaine des instruments à cordes frottées.

Pour les accompagner dans cette grande aventure, les apprentis musiciens seront entourés de musiciens professionnels de la place : Marine et Rolland pour les violonistes, Tania pour les altistes et Hugo pour ceux qui se lanceront dans la musique assistée par ordinateur.

Rendez-vous dans 3 ans pour acclamer sous les feux de la rampe, l'ORCHESTRE DE MONTRAVEL !



### ❖ On aime lire à l'école D. Talon !

Tous les jours, de 12h45 à 13h00, on déroule les nattes à l'ombre et on s'offre un quart de lecture plaisir.



## Agenda

27 avril

- Mercredi pédagogique

25 au 29 avril

- F109 - stage interdegrés Mémoire de travail

28 avril

- semaine de la presse et des médias à l'école

2 et 3 mai

- CEC secteur Tuband 16h30

12 mai

- F105- Lutter contre l'illétrisme

16 et 17 mai

- Réunion des directeur.trice.s (école R. Burck)

- F109 - stage interdegrés innumérisme